

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 04 OCTOBRE 2018

DELIBERATION N°2018.00383

CONVENTION AVEC LE SYNDICAT MIXTE DES EAUX DES MONTS DU LYONNAIS ET DE LA BASSE VALLEE DU GIER POUR LA CONTRIBUTION FINANCIERE DES CHARGES SYNDICALES RELATIVE A LA DEFENSE INCENDIE ET AUX CONTROLES DES POTEAUX INCENDIE DES COMMUNES DE DARGOIRE, ST-CHRISTO-EN-JAREZ, ST-ROMAIN-EN-JAREZ, TARTARAS ET VALFLEURY.

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 27 septembre 2018

Nombre de membres en exercice : 111

Nombre de présents : 80

Nombre de pouvoirs : 15

Nombre de voix : 95

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Lionel BOUCHER, M. Henri BOUTHEON, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Frédéric DURAND, M. Gilles ESTABLE, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. André FRIEDENBERG, M. Michel GANDILHON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Laurence JUBAN, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON,

RECU EN PREFECTURE

Le 15 octobre 2018

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20181004-D20180038310-DE

DATE D'AFFICHAGE :20181015

M. Julien LUYA, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, Mme Djida OUCHAOUA, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER représenté par Mme Annick ROATTINO, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Monique ROVERA, M. Jean-Marc SARDAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

M. Jean-Pierre BERGER donne pouvoir à Mme Delphine JUSSELME,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Gabriel DE PEYRECAVE donne pouvoir à Mme Raphaëlle JEANSON,
M. Jean-Luc DEGRAIX donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Daniel JACQUEMET donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,
M. Yves LECOCQ donne pouvoir à M. Jean-Claude FLACHAT,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,
Mme Fabienne PERRIN donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON,
Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS,
Mme Christiane RIVIERE donne pouvoir à M. Jean-Claude SCHALK,
Mme Marie-Hélène THOMAS donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Stéphane VALETTE donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,
Mme Anne-Françoise VIALON donne pouvoir à M. Lionel BOUCHER,
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION,
M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. Pascal GONON, M. Roland GOUJON,
Mme Christiane JODAR, M. Robert KARULAK, Mme Corinne L'HARMET-ODIN,
Mme Pascale MARRON, Mme Stéphanie MOREAU, M. Yves PARTRAT,
M. Florent PIGEON, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Lionel SAUGUES,
M. Joseph SOTTON, M. Daniel TORGUES

Secrétaire de Séance :

M. Marc CHASSAUBENE

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 04 OCTOBRE 2018

CONVENTION AVEC LE SYNDICAT MIXTE DES EAUX DES MONTS DU LYONNAIS ET DE LA BASSE VALLEE DU GIER POUR LA CONTRIBUTION FINANCIERE DES CHARGES SYNDICALES RELATIVE A LA DEFENSE INCENDIE ET AUX CONTROLES DES POTEAUX INCENDIE DES COMMUNES DE DARGOIRE, ST-CHRISTO-EN-JAREZ, ST-ROMAIN-EN-JAREZ, TARTARAS ET VALFLEURY.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, Saint-Etienne Métropole a pris la compétence Défense Extérieure Contre les Incendies. Cinq communes de son périmètre sont desservies en eau potable par le Syndicat Mixte des Eaux des Monts du Lyonnais (SIEMLY) et adhèrent à ce syndicat. Il s'agit des communes de Dargoire, Saint-Christo-en-Jarez, Saint-Romain-en-Jarez, Tartaras et Valfleury.

Il s'avère que le Syndicat a voté une contribution concernant les charges relatives à la défense incendie pour l'ensemble de ses communes membres, justifiée par le fait de l'utilisation par Saint-Etienne Métropole du réseau d'eau potable comme support de la défense incendie. Cette contribution comprend aussi les contrôles réglementaires des poteaux incendies que le Syndicat s'engage à faire dans le respect des prescriptions du règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie.

Cette protection incendie restant du domaine exclusif de Saint-Etienne Métropole, la contribution correspond à la participation aux contraintes imposées par les nécessités de la sécurité incendie. L'impossibilité technique de calculer le coût réel de ces canalisations conduit à une participation de la commune au prorata du nombre d'habitants.

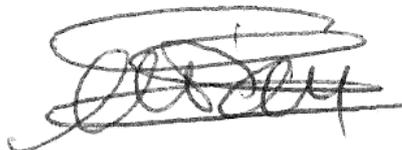
Lors du Bureau métropolitain du 05 juillet 2018, cette nouvelle organisation a été présentée.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- **approuve les termes de la convention,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention et toutes les pièces s'y rapportant,**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, article 6561 du budget annexe Eau potable de l'exercice 2018 et suivants.**

Ce dossier a été adopté à la majorité avec 1 voix contre et 1 abstention.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU